

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 30 MARS 2018

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 10

Absent : Laurent JUBERTIE (procuration à Nathalie DURANTON)

Approbation du compte-rendu de la réunion du 02/03/18 à l'unanimité et signature du dossier de séance

➤ **Compte Administratif 2017 et Affectation des Résultats 2017**

Monsieur le Maire donne la parole à Nathalie DURANTON pour présenter les comptes de l'année écoulée.

Elle expose au conseil réuni le détail des résultats 2017 : Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 97 533,26 € et la section d'investissement est également excédentaire de 11 346,58 €. Le conseil approuve à l'unanimité les résultats du Compte Administratif 2017 et décide de reporter l'excédent de 97 533,26 € en section de fonctionnement.

➤ **Compte de Gestion 2017**

M. Monteil rappelle que le Compte de Gestion établi par le receveur municipal retrace sa comptabilité, qui doit être identique à la comptabilité tenue par la commune. Pour l'année 2017, le Compte de Gestion est conforme au Compte Administratif 2017.

Ainsi, Le conseil déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **Fiscalité 2018**

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir les taux d'imposition de 2017 en 2018, ce qui représentera un produit attendu de 58 283 € pour la commune. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide les taux suivants pour 2018 :

Taxe d'Habitation : 7,00 %

Taxe Foncière Bâti : 9,00 %

Taxe Foncier Non Bâti : 60,00 %

➤ **Budget Primitif 2018**

Le conseil prend connaissance des éléments extraits du budget envisagé pour 2018.

Le budget total – toutes sections – s'élève à 699 625,35 €.

Les opérations d'investissement sont détaillées : continuité des programmes en cours (aménagement parking et accès sous la Cure, accessibilité mairie, toitures ancienne école et église) et nouveaux programmes (travaux voirie 2018 et programme adressage). Le budget est voté à l'unanimité.

➤ **Aménagement espace public Sous la Cure**

Monsieur le Maire explique au conseil que le projet d'aménagement de l'espace public Sous la Cure, en bas du bourg, implique la modification du zonage de la parcelle AB 143, actuellement classée dans la zone AP du Plan Local d'Urbanisme, ce qui interdit toute construction ou aménagement. Il est donc nécessaire de demander à la Communauté de Communes du Midi Corrèzien de modifier ce zonage du PLU avant d'envisager les travaux d'aménagement, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

➤ **Adressage**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du programme adressage : la commande groupée avec plusieurs communes environnantes va être passée auprès de La Poste et les demandes de financement ont été expédiées.

Le calendrier d'exécution sera établi en fonction du calendrier de déploiement de la fibre optique. En amont, une réunion avec les services de la Poste se tiendra avec les conseillers municipaux pour examiner, par secteur, les conditions de l'adressage. Les administrés seront tenus informés régulièrement de l'avancement du programme.

➤ **Informations et Questions diverses**

- Tables d'orientation virtuelles : implantation d'une table d'orientation virtuelle à Ligneyrac (vers La Rue) dans le cadre du programme élaboré par la Communauté de Communes du Midi Corrèzien de mise en valeur des circuits de randonnées et du patrimoine de notre territoire (6 tables sur l'ensemble de la communauté de communes).

Séance levée à 23 heures.